



DOSSIER

LA PROBLÉMATIQUE
DU GENDER:
LES ENJEUX ÉDUCATIFS



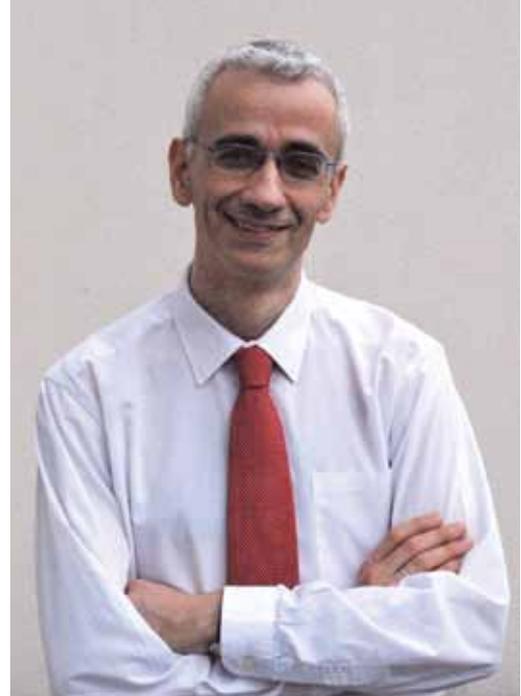
La théorie du genre est devenue un enjeu d'actualité pour notre société. Pour autant, il n'est pas aisé de se forger une idée juste sans être influencé par des propos réducteurs et parfois extrémistes véhiculés par des réseaux divers. Ce dossier propose des pistes de réflexions et identifie certaines questions essentielles posées par le *gender* afin de permettre un travail de discernement. Jean Matos, chargé de mission pour les questions éthiques au diocèse, pose la complexité de cette problématique à partir de documents de référence. Mgr d'Ornellas et Jean-Loup Leber, directeur diocésain de l'Enseignement catholique, complètent cette réflexion sur le plan théologique et pédagogique.

UNE QUESTION D'ACTUALITÉ

La question du *gender* fait l'objet d'un débat assez vif dans notre pays, notamment depuis 2011, lorsque certains éditeurs ont inséré dans les manuels scolaires de SVT (1^{re} ES-L) des éléments inspirés par ce courant de pensée. Plus récemment, le débat autour de l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe l'a fait émerger très fortement. Par ailleurs, le Gouvernement a engagé une politique ambitieuse en vue de l'égalité « réelle » homme-femme s'inspirant de certaines thèses issues de cette mouvance. À titre d'exemple, citons le plan d'action défini, dès novembre 2012, par le Comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, la diffusion du kit « ABCD de l'égalité » et du site « LigneAzur.org » ainsi que la publication, d'un rapport officiel intitulé « Lutter contre les stéréotypes filles-garçons, un enjeu d'égalité et de mixité dès l'enfance ».

Des expériences pédagogiques sont également en cours dans certaines crèches, dénommées « anti-sexistes », et des ouvrages sont proposés aux enfants, tels que *Jean a deux mamans* ou *Papa porte une robe*.

Enfin, lors du débat parlementaire sur la Loi de refondation de l'école, la question du *gender* fut particulièrement discutée, puisque l'un des amendements proposés (n° 421) visait à inclure l'éducation à « l'égalité de genre » parmi



Jean Matos

les objectifs de l'école élémentaire¹. La question du *gender* a donc largement débordé le cadre universitaire, elle s'inscrit aujourd'hui dans différents domaines qui concernent directement la vie de chaque personne, notamment des enfants et des jeunes, ainsi que l'évolution de la société. À cet égard, de nombreux points de vue se sont exprimés, souvent dans une approche militante, ce qui n'a pas toujours contribué à une compréhension sereine et ajustée de la problématique que constitue le *gender*. En effet, lorsque nous l'approchons uniquement sous l'angle d'un « pour » ou d'un « contre », nous nous enfermons dans une logique binaire qui tend à réduire la réalité à une simple dichotomie en termes de « blanc/noir ». Or le *gender* ne saurait être appréhendé sous cet angle car il est extrêmement complexe, il recouvre de multiples approches, dont certaines s'avèrent pertinentes, d'autres posent de redoutables questions anthropologiques, d'autres encore constituent de véritables menaces notamment dans le domaine éducatif. Devant une réalité aussi riche de strates et de nuances, nous sommes invités à exercer un discernement.

¹ Il n'a pas été retenu et le texte adopté par les députés évoque plutôt « l'égalité entre les femmes et les hommes. » (cf. Article L. 321-3 du Code de l'éducation).



« Dieu créa
l'homme à son
image, à l'image
de Dieu il le créa,
il les créa homme
et femme. »

(Genèse 1, 27)
William Blake,
la création d'Eve,
1803-05.

POUR UN DISCERNEMENT EN VUE D'UN DIALOGUE ÉCLAIRÉ

Notre raison se trouve ainsi mobilisée - que nous soyons croyants ou pas - en vue d'un discernement qui nous permet d'identifier, au sein du *gender*, les apports et les questions. Nous avons à exercer un esprit critique en vue de faire la part des choses, sans angélisme mais sans diaboliser non plus, d'emblée, un courant de pensée qui peut nous interroger, voire nous déstabiliser. L'enjeu n'est autre que celui de la crédibilité : celui qui veut exercer une veille - notamment sur le plan éducatif - et apporter une contribution à ce débat est appelé à mieux saisir la complexité de la question.

Enfin, soulignons-le, le *gender* ne constitue pas seulement un thème à traiter d'un point de vue intellectuel, il concerne des hommes et des femmes concrets, qui vivent parfois des souffrances profondes en lien avec leur identité ou leur orientation sexuelle. Tout en étant précis dans les termes employés, chacun est appelé à faire preuve de respect à l'égard des personnes, sachant que le domaine de l'identité et de la sexualité constitue l'un des lieux les plus intimes dans la vie d'un homme ou d'une femme.

LA DIFFÉRENCE SEXUELLE, UNE ÉVIDENCE À L'ÉPREUVE DU GENDER

En réalité, la question fondamentale que le *gender* pose est bien celle de la différence, de l'altérité sexuelle². **Quelle que soit son orientation sexuelle, l'être humain existe d'abord en tant qu'homme ou femme et il se découvre lui-même précisément dans l'altérité.** Nous voici en présence d'un mystère, d'une énigme³ : il n'y a pas trois sexes, il n'y en a que deux, normalement. S'agit-il d'un « fruit du hasard », ou y a-t-il une signification inscrite dans cette réalité ? Autrement dit, pourquoi sommes-nous homme ou femme ? La question a été évidente depuis la nuit des temps et jusqu'à une époque récente. En effet, étant inscrite dans le corps humain, la différence sexuelle a été attestée par les anthropologues - dans toutes les cultures et dans tous les temps⁴ - et codifiée par les différents législateurs dans le cadre du mariage⁵. Elle n'exigeait pas d'approfondissement particulier, comme si elle « allait de soi ». Or voici que le courant du *gender* vient mettre à l'épreuve cette évidence ; il le fait dans la mesure où il jette du trouble dans la définition des sexes⁶, il remet en question la règle à partir de l'exception. Prenons l'exemple des personnes intersexuées : elles constituent une infime minorité de la population, leur existence peut être considérée comme une exception à la norme. Or, certains courants issus du *gender* vont s'emparer de cette exception pour remettre en cause la norme elle-même et pour revendiquer un droit à choisir soi-même sa propre identité d'homme, de femme ou d'un troisième genre. Nous voyons ainsi qu'il ne suffit plus de dire que la différence sexuelle est évidente, faut-il encore rendre compte des raisons de cette évi-

² Cf. conférence de Mgr Pierre d'Ornellas le 31 janvier 2013 sur « La différence sexuelle, une fatalité rétrograde ? » : rennes.catholique.fr/La-difference-sexuelle.

³ Cf. Xavier Lacroix, *De chair et de parole. Fonder la famille*, Bayard, 2007, p. 136.

⁴ Cf. Emmanuel Todd : *L'origine des systèmes familiaux*, Gallimard, 2011.

⁵ À noter : le projet de loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe reconnaît, dans son Exposé des motifs (p. 3), l'« évidence » que constituait, jusque-là, l'altérité sexuelle dans le cadre du mariage : www.assemblee-nationale.fr.

⁶ Titre d'un ouvrage de Judith Butler, l'une des principales théoriciennes du *gender* : *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, La Découverte, 2005.



dence! Le *gender* constitue ainsi un formidable défi intellectuel à relever, notamment sur le plan anthropologique. Mais, avant d'apporter des pistes permettant de le relever, il nous faut situer brièvement ce courant de pensée par rapport à ses origines historiques et particulièrement à l'égard du mouvement féministe paritaire.

DES ORIGINES HISTORIQUES: LE FÉMINISME PARITAIRE

L'être humain existant en tant qu'homme ou femme, toutes les sociétés se constituent d'hommes et de femmes. Or, force est de constater que ce rapport a souvent tourné à l'avantage des hommes. Certains anthropologues⁷ ont mis en lumière les mécanismes de domination mis en place par les hommes selon les lieux et les époques. Devant une telle inégalité, **le mouvement féministe s'est érigé, depuis notamment le XVIII^e siècle, revendiquant les mêmes droits et chances pour les femmes.** Soulignons-le, il ne s'agissait

⁷ Cf. Françoise Héritier, *Masculin/Féminin I: la pensée de la différence*, Odile Jacob, 1996, pp. 24-27.



pas pour les femmes de devenir comme des hommes, mais plutôt d'avoir les mêmes droits⁸. Ce mouvement visait, et vise, encore la *parité*, l'égalité des droits, tout en reconnaissant la différence constitutive de l'homme et de la femme. C'est à ce titre qu'on peut le qualifier de paritaire.

Cependant, au sein du féminisme, certains courants ont cherché non seulement à rétablir l'égalité, mais aussi à interroger les fondements des inégalités homme-femme : d'où viennent-elles? Sont-elles fondées en nature ou dépendent-elles, aussi, de la culture? Notons que ces inégalités étaient perçues par certains comme étant inscrites dans la nature même de l'homme et de la femme, comme si les identités masculine et féminine étaient entièrement déterminées par leur biologie respective. La différence homme-femme serait ainsi figée et, par-là, l'inégalité aurait quelque chose d'immuable et d'inéluctable. C'est dans cette perspective que le concept de *gender* a été utilisé par certains courants à l'intérieur des *gender studies* (les études de genre), notamment dans les milieux anglo-saxons à partir des années 60 et 70.

⁸ À titre d'exemple, rappelons que le droit de vote ne fut accordé aux femmes françaises qu'en 1945, tandis que la possibilité d'exercer une activité professionnelle sans l'autorisation du mari ne fut établie qu'en 1965. Citons encore le partage de l'autorité parentale, adopté seulement en 1970 dans le Code civil.



LE GENDER, UN CONCEPT SCIENTIFIQUE

Il convient de souligner que le *gender* relève d'abord d'un concept scientifique, valable et pertinent. Si l'on peut parler de « théorie » et d'« idéologie » du *gender* c'est parce qu'à un moment donné de l'histoire le concept a été détourné à des fins militantes et politiques⁹. Ce concept a été forgé à partir de la pratique clinique de certains psychologues et psychiatres, tels que John Money et Robert Stoller qui, dans les années 50 et 60, ont travaillé auprès de personnes ayant des troubles d'ambiguïté d'assignation d'identité sexuelle ou de transsexualité. Nous sommes donc, à l'origine, dans un cadre clinique, en face d'un trouble ou d'une pathologie : un individu de sexe mâle se sent de *genre* féminin et se comporte comme tel. En français, nous avons des difficultés à distinguer ces deux concepts, sexe et genre, puisque le mot « sexe » recouvre à la fois une réalité anatomique et une réalité sociale, alors qu'en anglais ces deux dimensions sont

⁹ Lire l'ouvrage remarquable de précision et de clarté de Michel Boyancé, *Hommes, femmes, entre identités et différences*, IPC, 2013. Éric Fassin, l'un des principaux théoriciens du *gender* en France, a également mis en lumière la genèse et l'utilisation de ce concept : *L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel*, Éditions de l'EHESS, L'Homme, 2008/3-4, n° 187-188, pp. 375-392 : www.cairn.info.

désignées par deux mots différents : « sex » et « gender »¹⁰.

Le concept de *gender* désigne ainsi « le fait psychologique par lequel un sujet se sent femme ou homme et se comporte comme tel¹¹. » Même si dans l'immense majorité des cas le « genre » coïncide avec le « sexe » – le mâle assumant une identité masculine, la femelle une féminine –, il convient de *distinguer* ces deux concepts, sans pour autant les dissocier. Celui de *gender* s'avère pertinent dans la mesure où il rend compte du fait qu'il y a différentes manières d'être homme ou femme¹². Chacun le constate, il y a autant de manières d'exprimer la masculinité qu'il y a de mâles, de même qu'il n'y a pas une seule et unique façon d'exprimer la féminité, ou le « génie féminin ». Chaque individu assume et exprime son identité, d'homme ou de femme, en fonction de son sexe biologique mais aussi

¹⁰ Ajoutons à cela le fait que la notion de genre en français est grammaticale, « à tel point qu'elle s'applique à des choses, à des objets qui ne sont pas sexués ! », comme le note Xavier Lacroix, *op. cit.*, p. 138.

¹¹ Patricia Mercader, in Françoise Héritier (dir.), *Hommes, femmes, la construction de la différence*, Le Pommier, 2005, p. 125 (citée par Xavier Lacroix, *op. cit.*, p. 138).

¹² Cf. l'interview de Thibaud Colin, dans le dossier « Les enjeux du genre » publié dans *La Croix* du 12 novembre 2013 (p. 3). Voir également Michel Boyancé, *op. cit.*, pp. 71-77 sur la possibilité de concilier le concept de *gender* et la philosophie thomiste.





selon la culture dans laquelle il est inséré, en fonction des traditions, de l'éducation reçue, des modes évolutives, etc. **L'être humain est toujours « culturellement situé¹³ »** et il ne peut **se construire qu'en articulant sa nature et sa culture**. Plutôt que d'opposer, il s'agit de conjuguer ces deux dimensions de l'être humain, sachant qu'elles sont « liées de façon aussi étroite que possible »¹⁴.

Notons cependant que la nature humaine ne se réduit pas à une pure biologie, elle est corporelle et spirituelle¹⁵, et c'est précisément par ses facultés spirituelles d'intelligence et de volonté que l'homme et la femme peuvent construire la culture. Citant Jean-Paul II, le pape François rappelle que l'être humain « est à la fois fils et père de la culture dans laquelle il est immergé »¹⁶.

¹³ Pape François, Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, 24 novembre 2013, n. 115.

¹⁴ Pape François, *ibid.*, citant le Concile Vatican II, Constitution pastorale *Gaudium et spes*, 1965, n. 36.

¹⁵ Cf. Concile Vatican II, Constitution pastorale *Gaudium et spes*, 1965, n. 14.

¹⁶ Pape François, *op. cit.*, n. 122. Sur l'articulation entre nature et culture voir également: le discours de Jean-Paul II à l'UNESCO du 2 juin 1980, le n. 53 de son encyclique *Veritatis splendor* ainsi que le n° 71 de *Fides et ratio*; Benoît XVI, Discours au *Bundestag* du 22 septembre 2011; Jacques Arènes, « La problématique du genre, *Documents Épiscopats*, n°12/2006, p. 11.

Le concept de *gender* renvoie donc, au sens strict, à cette nécessaire articulation entre les différentes dimensions de l'être humain, doté d'une *nature* et inséré dans une *culture*. Or voici que certains courants féministes vont s'emparer du concept pour le détourner à des fins militantes dans une perspective idéologique.

LE GENDER, UN CONCEPT DÉTOURNÉ

Le détournement consiste à dire que les inégalités homme-femme ne relèvent pas de la nature mais uniquement d'une construction culturelle et des rôles stéréotypes que la société, machiste et patriarcale, a assignés aux hommes et aux femmes, réduisant celles-ci à une subordination à l'égard des hommes. Ainsi, si tout est culturel, si tout est construit, s'il n'y a donc rien d'inné, si la nature – réduite à une pure biologie – est devenue insignifiante, alors tout peut se *dé-construire*, tant sur le plan personnel que social. Si certains avaient essayé de justifier les inégalités homme-femme à partir d'une nature jugée figée et immuable, voici que des courants féministes radicaux vont chercher à *dé-naturaliser* la différence sexuelle puisqu'elle engendre inévitablement de *l'inégalité*. **Selon eux, l'identité sexuelle de chacun résulte uniquement d'une construction porteuse de stéréotypes sexués, elle n'est pas déterminée par le sexe biologique inscrit dans le corps humain : chacun doit ainsi pouvoir s'émanciper de sa corporéité (sexe) pour construire son identité (genre) selon ses désirs, quitte à assumer un genre qui ne coïncide pas avec son sexe.** Nous voici face à la revendication d'un droit que la société se doit de reconnaître à chacun. Ainsi, le concept de *gender* a été détourné par le biais d'un véritable glissement : en effet, une chose est d'affirmer l'importance de la culture dans la construction de l'identité de genre – masculin ou féminin – de la personne (qui pourrait le contester?); une autre est de prétendre que celle-ci est uniquement construite par la culture, n'étant nullement conditionnée par le sexe biologique. Le curseur s'est ainsi déplacé : il ne s'agit plus de *distinguer* les concepts de sexe et de genre, comme nous l'avons fait ci-dessus, mais plutôt de les *dissocier* volontairement. À titre d'exemple, citons Judith Butler :





« si on naît femelle, cela n'implique pas une destinée sociale de femme. Celle-ci résulte d'une acquisition progressive. » Certes, il ne suffit pas d'être femelle (sexe) pour être et devenir une femme (genre), cela dit soulignons à quel point l'expression « cela n'implique pas... » revient à dissocier d'emblée les deux dimensions constitutives de notre être.

Plutôt que d'accueillir sa nature - masculine ou féminine - comme un don premier à partir duquel il peut se construire, l'individu est ainsi invité à s'affranchir des limites de sa nature pour construire son identité selon ses seuls désirs. Nous voici donc très éloignés de l'usage clinique du concept de *gender*: s'il peut s'avérer utile pour accompagner des personnes réellement affectées dans leur identité sexuelle, il devient un outil idéologique redoutable dès lors qu'il est utilisé pour troubler la différence sexuelle et pour dé-construire les repères d'une société. Un tel détournement opère ainsi une véritable rupture anthropologique dans la construction de la personne et il soulève d'importants enjeux éducatifs à notre époque.

DES ENJEUX ÉDUCATIFS: L'ÉDUCATION À LA LIBERTÉ

Au risque de schématiser la réalité, nous pouvons ramener ces enjeux à une question

fondamentale qui concerne l'éducation à la liberté, notamment celle des enfants et des jeunes : soit tu « deviens ce que tu es », soit tu « deviens ce que tu as envie d'être ».

En cherchant à devenir ce qu'elle est, selon la belle expression de saint Augustin, **la personne accueille sa nature comme un don à partir duquel elle peut déployer toutes les potentialités de son être, jusqu'à la plénitude**. La nature n'a donc rien de figée ni de contraignant, elle est la condition même de la liberté authentique, elle nous permet d'évoluer tout en demeurant ce que nous sommes, tel un vin qui, au lieu de vieillir ou de dégénérer, se bonifie pour atteindre sa perfection.

À l'inverse, si la personne cherche à se construire uniquement selon ses désirs, forcément multiples et fluctuants, et indépendamment de sa nature sexuée, le risque est là de s'engager dans une liberté purement « spirituelle » et déconnectée du réel. C'est une évidence qu'il convient de rappeler ici : c'est par notre nature, et notamment dans ce qu'elle a de corporel, que nous sommes enracinés dans le réel et que nous entrons en relation avec les autres. Le corps n'est pas simplement de la matière, il est constitutif de la personne : le corps exprime la personne dans l'unité de son être. Cela revêt une importance capitale dans l'éducation affective et sexuelle des jeunes, d'autant plus qu'ils peuvent être encouragés à satisfaire leurs désirs au fil d'expériences¹⁷, successives et fugaces, en vue, dit-on, de choisir « librement » leur identité de genre et leur orientation sexuelle.

LES STÉRÉOTYPES SEXUÉS : MISE EN LUMIÈRE OU DÉCONSTRUCTION SYSTÉMATIQUE ?

L'une des questions-clés soulevées par le *gender* dans le domaine éducatif, est celle qui concerne les stéréotypes sexués. Il s'agit des rôles que la société a pu, et peut encore, assigner culturellement aux hommes et aux femmes en fonction de leur sexe. C'est ainsi que l'on peut parfois entendre dire, de façon péremptoire, que « **un garçon ne pleure pas !** » **Une telle affirmation relève d'un véritable stéréotype puisqu'elle enferme le garçon,**

¹⁷ Judith Butler évoque « une sexualité changeante et multiple ».





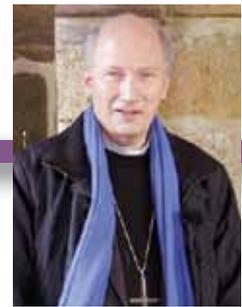
l'homme, dans une représentation, dans un rôle qu'il se doit de jouer pour correspondre à l'idée que l'on peut se faire de l'identité masculine, comme si le fait de pleurer ôtait quelque chose à la masculinité. Elle peut s'avérer nuisible puisqu'elle atteint la liberté de la personne de pouvoir exprimer ses émotions, y compris celles liées à la tristesse. Le respect de la personne qu'est l'enfant suppose la capacité, pour les parents et les éducateurs, d'accueillir les émotions qu'il peut exprimer.

Autre exemple, celui qui consiste à laisser entendre que les filles seraient moins douées pour les sciences dites « dures » ou qu'elles n'auraient pas le sens de l'orientation. Là encore, nous sommes en présence d'un stéréotype, d'une généralisation abusive, qui peut nuire à la capacité pour chaque fille, chaque femme, de choisir son orientation professionnelle dans une véritable liberté, indépendamment du regard et des attentes des autres, notamment ses parents.

Que ce soit pour les garçons ou pour les filles, il convient ainsi de mettre en lumière les stéréotypes que nous continuons de véhiculer, souvent à notre insu, dans nos pratiques éducatives, en tant que parents ou enseignants.



Affiche de l'Académie de Rennes illustrant la mise en œuvre de ses politiques éducatives en matière d'égalité.



APPRÉHENDER LA DIFFÉRENCE ENTRE HOMME ET FEMME À LA LUMIÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE

Notre société est confrontée à la question du « genre ». Cela nous oblige à entrer dans un discernement plus affiné sur ce qui, peut-être, nous semblait jusque-là une évidence. C'est pourquoi, ce dossier sur le « genre » est bienvenu.

Permettez-moi une anecdote. Pendant une Visite pastorale, un paroissien m'a montré les statuts d'une association fondée en 1954. Y sont précisés les divers membres avec cet ajout : « les dames peuvent faire partie de l'association » ! Il n'est donc pas vain de débattre sur les fonctions sociales que tiennent les hommes et les femmes. Cela s'appelle l'étude des genres. Il est utile d'y réfléchir de telle sorte que le génie féminin enrichisse le regard de tous, et permette des décisions plus justes.

Parler du génie féminin, c'est reconnaître la différence entre l'homme et la femme, ce qui permet de mieux penser leur égalité. À cet égard, la lecture attentive de l'Écriture Sainte donne des clefs.

L'enseignement de l'Église, tiré de l'Écriture Sainte, de sa Tradition et de la philosophie, met en lumière le « langage du corps ». Cette expression – développée par Jean Paul II – signifie que le corps exprime quelque chose de la personne : un lien indissoluble relie son corps sexué et la manière sexuée qu'elle a de vivre sa relation à elle-même, à l'autre, au monde et à Dieu.

Mieux, la différence entre l'homme et la femme les appelle à la communion. Le langage de la conjugalité dévoile la beauté singulière de leur relation, à tel point que celle-ci exprime le lien vivant qui unit Dieu à l'humanité : une alliance d'amour, qui les comble de joie.

† Pierre d'Ornellas
Archevêque de Rennes



L'enjeu n'est autre que celui d'aider chacun à grandir en liberté, à devenir ce qu'il est, en déployant les capacités inscrites dans sa nature et qui peuvent parfois nous surprendre.

Si les *gender studies* nous ont aidés à comprendre le rôle des stéréotypes et la nécessité d'en prendre conscience autant que possible, les courants idéologiques de cette mouvance sont allés plus loin dans le raisonnement, affirmant que notre identité sexuelle est entièrement conditionnée par les stéréotypes. Ainsi, il faut non seulement les mettre en lumière mais aussi les débusquer de façon systématique pour les dé-construire. La question qu'il faut se poser ici est la suivante : la nature ayant horreur du vide, si nous supprimons certaines pratiques éducatives, jugées trop stéréotypées (et elles existent!), d'autres pratiques viendront inévitablement les remplacer, or qui peut nous assurer que les « nouvelles » pratiques seront moins stéréotypées que les précédentes ?

Chacun - citoyen, parent, éducateur, croyant ou pas - est invité à poursuivre sa réflexion sur la problématique du *gender* et les enjeux éducatifs qui lui sont liés. Chacun l'a compris, nous sommes confrontés à une question très complexe, qui ne peut se satisfaire de lectures militantes ou binaires, elle nous engage plutôt dans un travail de discernement qui consiste à en séparer les différents éléments, afin de retenir ceux qui s'avèrent pertinents et de veiller, de façon sereine et argumentée, sur ceux qui peuvent nous interpeller, notamment dans le domaine éducatif.

Jean Matos

Chargé de mission à l'Archevêché de Rennes pour
les questions éthiques
Docteur à la Faculté de Médecine - Université
Paris XI - ED 400 / EA 1610

Vous souhaitez réagir à cet article ?

Contactez Jean Matos par mail :
jean.matos@35.ccf.fr

Entretien

L'ENGAGEMENT DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Jean-Loup Leber, directeur diocésain de l'Enseignement catholique, évoque les enjeux éducatifs et pédagogiques liés à la diffusion de cette théorie auprès des jeunes.



Comment s'organise l'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans l'enseignement catholique d'Ille-et-Vilaine ?

Depuis 2010, l'Enseignement catholique s'est investi sur cette question éducative majeure. Le Secrétariat Général a produit un texte qui osait une parole forte et risquée sur cette dimension éducative et anthropologique. Ce texte a été diffusé dans nos établissements afin que leurs projets le prennent en compte. Nous avons également mis en œuvre un groupe de travail en Ille-et-Vilaine pour réfléchir à

des propositions concrètes d'action et de supports à destination des équipes pédagogiques et des enseignants. Il y a également un travail constant et régulier avec des associations comme le Cler, Sésame et Oratio.

À titre plus particulier, quelle est la place de la théorie du genre dans les programmes et le projet pédagogique de l'Enseignement catholique ?

Cette théorie ne figure pas dans les programmes même s'il faut que nous soyons vigilants pour que ceux de 2015 ne l'intègrent pas. Les manuels scolaires qui sont des outils d'éditeurs et d'auteurs posent parfois question. Il ne faut cependant pas les confondre avec les programmes d'instruction. Le Secrétariat Général, conscient des enjeux majeurs et de la liberté dont l'Enseignement catholique doit pouvoir bénéficier, a mis en œuvre une réflexion nationale sur le contenu des programmes.



Comment s'organise l'Enseignement catholique pour aborder cette théorie dans le respect de l'anthropologie chrétienne?

Nous invitons les communautés éducatives à travailler d'abord sur l'éducation affective en mettant en œuvre une formation intégrale de la personne qui intègre la construction de l'identité de chaque jeune. Sur la question précise de la théorie du genre, nous organisons depuis plusieurs mois avec Jean Matos (chargé mission sur les questions éthiques), un temps d'information et de formation des acteurs en responsabilité éducative, des infirmières scolaires, des cadres institutionnels et des responsables OGEC et APEL.

Quelles sont vos relations avec le Ministère de l'Éducation Nationale et le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine?

Notre projet d'éducation est à l'épreuve de choix politiques ou stratégiques qui sont majoritairement au service de la dignité de la personne dans la lutte contre les discriminations ou les stéréotypes. Notre vigilance conduit à être pleinement acteur de ce travail nécessaire de citoyenneté mais sans que cela ne soit détourné pour véhiculer d'autres courants de pensées qui risquent de troubler les jeunes dans leur construction.

En conclusion, quel serait votre message à l'attention des familles d'enfants scolarisés dans les établissements de l'enseignement catholique du diocèse?

Ce que nous voulons engager avec toutes les familles, c'est d'abord un dialogue dans la confiance. On n'éduque pas dans la peur, ni dans la réaction. L'école doit un être un lieu où sereinement, on laisse le temps aux enfants, aux jeunes et à leurs éducateurs d'appréhender cette question complexe de la construction de l'identité. Le choix de l'Enseignement catholique, qui est un choix pastoral, doit rester par ailleurs ouvert à tous. C'est une formidable richesse qui nous met à l'épreuve dans l'organisation de notre projet. C'est aussi dans l'éducation à la différence, et en premier lieu à l'altérité des sexes, que l'on construit des jeunes debout.

Propos recueillis par **Jelle Lemaitre**



RESSOURCES ET OUVRAGES POUR APPROFONDIR SA RÉFLEXION SUR LA PROBLÉMATIQUE DU GENDRE

POUR UNE PREMIÈRE APPROCHE

- Dossier « Les enjeux du genre », *La Croix*, 12 novembre 2013
- Jacques Arènes, *La problématique du genre*, Documents Épiscopat, n° 12/2006.
www.eglise.catholique.fr
- Michel Boyancé, *Hommes, femmes, entre identités et différences*, IPC, 2013
- Jean Matos, « Théorie du genre : un enjeu d'actualité », *Église en Ille-et-Vilaine*, n° 205, 26 septembre 2011.
- *Gender, qui es-tu ?*, Actes du colloque du 24 sept. 2011, Éditions de l'Emmanuel, 2012. Interventions de Michel Boyancé, Pascal Ide, Tony Anatrella...
- Jutta Burggraf, « Genre », Conseil Pontifical pour la famille, *Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques*, Téqui, 2005, pp. 575-583.
- Secrétariat général de l'Enseignement catholique, *L'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement*, 2010, pp. 6-7:
www.enseignementcatholique.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

- Xavier Lacroix, *De chair et de parole, Fonder la famille*, Bayard, 2007, pp. 135-170.
- Xavier Lacroix, *La confusion des genres*, Bayard, 2005.
- Sylviane Agacinski, *Femmes entre sexe et genre*, Seuil, 2012.

DU POINT DE VUE DE L'ÉGLISE

- Congrégation pour la doctrine de la foi, *Lettre sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Église et dans le monde*, 2004 :
www.vatican.va, rubrique: Curie Romaine
- Mgr Pierre d'Ornellas, « La différence sexuelle, une fatalité rétrograde? », Conférence du 31 janvier 2013 :
www.rennes.catholique.fr/La-difference-sexuelle.

DU POINT DE VUE DES THÉORICIENS DU GENDRE

- Judith Butler, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, La Découverte, 2005.
- Judith Butler, *Défaire le genre*, Ed. Amsterdam, 2006.
- Éric Fassin, *L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel*, Éditions de l'EHESS L'Homme, 2008/3-4 - n° 187-188, pp. 375-392 :
www.cairn.info
rubrique : revue : l'Homme

RESSOURCES NUMÉRIQUES

- L'Enseignement Catholique a publié depuis 2012 une série de ressources, résultats de plusieurs années de travail sur le sujet, accessibles à tous, sur son site :
departementeducationenseignement-catholique.org
- Le diocèse de Paris :
www.paris.catholique.fr/la-theorie-du-genre